



**SECTION**



**CANTAL**

**Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>**

Boîte mël de la section : [fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr)

**Commission Administrative Paritaire  
Locale n° 1 du 08/11/2016**

PARITE ADMINISTRATIVE :

M. MORICEAU  
M. JOUVE  
Mme GIGUET  
Secrétaires :  
Mme JBIRANE

PARITE SYNDICALE :

M. MOISSINAC (FO-DGFIP)  
M. DEJOU (FO-DGFIP)  
M. COLAS (Solidaires Finances Publiques)

**1) Approbation du Procès verbal du 07/07/2016 :**

Le procès verbal du 07 juillet dernier est approuvé.

**2) Examen des candidatures à la liste d'aptitude de B en A :**

M. Moriceau nous indique que la potentialité de promotion 2017 pour notre département est nulle.

Il nous rappelle les critères de sélection pour l'établissement de la liste d'aptitude de B en A : prise en compte de l'évaluation des 5 dernières années, aptitude à exercer les fonctions du corps supérieur, aptitude à la mobilité fonctionnelle et géographique, parcours professionnel et enfin aptitude à exercer des fonctions d'encadrement.

La Direction propose de classer les candidats à la liste d'aptitude en « excellent », « très bon » ou « à revoir ».

Le vote de la CAPL ne porte que sur cette classification pour chaque candidat.

Le classement est de la responsabilité de l'Administration.

6 collègues ont postulé à cette liste d'aptitude contre 9 en 2015.

L'Administration décide de ne classer aucun candidats en « excellent ».

3 candidats ont été classés « très bon », les 3 autres étant « à revoir » (votre contre de FO et de Solidaires).

**3) Questions diverses :**

Nous rappelons la suppression des deux postes d'évaluateurs au 01/09/2017.

M. le Directeur s'engage au maintien sur sa résidence de notre collègue concernée. Nous ne pouvons que regretter la suppression d'une nouvelle mission de la DGFIP dans notre département.

*Les élus FO en CAP A : Jean-Pierre MOISSINAC et Dominique DEJOU*



**SECTION**



**CANTAL**

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte méil de la section : [fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr)

**Commission Administrative Paritaire  
Locale n° 2 du 08/11/2016**

PARITE ADMINISTRATIVE :

M. MORICEAU  
M. JOUVE  
M. RAYMON  
M. ORLIANGES  
Mme GIGUET

Secrétaire :

Mme JBIRANE

PARITE SYNDICALE :

M. ANDRIEU (FO-DGFIP)  
Mme CUSSAC (FO-DGFIP)  
M.BRUN (CGT Finances Publiques)  
Mme DENAUX (CGT Finances Publiques)  
Mme FRIAA (CGT Finances Publiques)  
Mme LASSERRE (CGT Finances Publiques)  
M LAROUSSINIE (Solidaires Finances Publiques)  
Mme VIEYRES (Solidaires Finances Publiques)  
Mme ANGLADE (Solidaires Finances Publiques)

**1. Approbation du Procès Verbal du 12/07/2016 :**

Les syndicats jugeant que le procès verbal n'est pas complet, ne l'ont pas approuvé.

**2. Examen des candidatures à la liste d'aptitude de C en B :**

M. le Directeur nous indique que la potentialité de promotion 2016 pour notre département n'est que d'une. Les critères de classement sont rappelés.

Le vote de la CAPL ne porte que sur chaque classification : « Excellent », « très bon », « à revoir ». Le classement est de la responsabilité de l'Administration.

6 collègues (contre 8 l'année dernière et 13 en 2014) ont postulé à cette liste d'aptitude.

L'Administration a classé seulement 2 candidats comme « excellent » :

Mme Christine CHASSANG (DDFIP) ;  
Mme Annabelle LAROUSSINIE (CDIF)

VOTE : 4 Pour Parité administrative  
1 Pour FO  
1 Contre (Solidaires)  
2 ne participent pas au vote (CGT)

2 candidats ont été classés « très bon », les 2 autres étant « à revoir ».

VOTE : 5 Pour Parité administrative,  
3 Contre (FO - Solidaires)  
2 ne participent pas au vote (CGT)

*Les élus FO en CAP B : Philippe ANDRIEU et Sylvie CUSSAC*